



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1866

Synagogue

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80880](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-80880)

ces procédés de symétrie adoptés par les anciens et par les artistes du moyen âge ont un autre avantage, c'est qu'ils permettent de prendre un parti franc, de donner une figure immédiate à la conception; et c'est à ces procédés que les bons monuments élevés pendant le moyen âge doivent leur physionomie marquée, leur franchise de parti, qualités si rares dans l'architecture depuis le xvi^e siècle, et surtout de nos jours, où le vague, l'incertitude, apparaissent sur nos édifices, et se dissimulent si mal sous un amas d'ornements et de détails sans rapports avec l'ensemble.

SYNAGOGUE, s. f. Lieu consacré aux cérémonies religieuses des juifs. Il existait de nombreuses synagogues en France pendant les premiers siècles du moyen âge. Philippe-Auguste, en 1183, les fit détruire ou convertir en églises¹. A Paris, les juifs possédaient une synagogue célèbre dans la Cité; le roi, par lettres datées de la même année, permit à l'évêque de convertir cette synagogue en église, sous le vocable de Sainte-Magdeleine. Il ne nous reste en France aucun de ces édifices d'une époque quelque peu ancienne, ce qui est regrettable, car leurs dispositions devaient présenter des particularités intéressantes. Il est à présumer que ces monuments étaient fort simples à l'extérieur, afin d'attirer le moins possible l'attention des populations catholiques.

Il existe à Worms une salle du xii^e siècle, que l'on montre comme ayant servi de synagogue. Il serait difficile de vérifier si, en effet, cet édifice a été primitivement bâti pour cet usage. C'est un vaisseau composé de six voûtes d'arêtes romaines plein cintre, reposant sur deux colonnes médianes. Cette salle a, intérieurement, 9 mètres de large sur 13 mètres 50 centimètres de long. Les murs ont 1 mètre 10 centimètres d'épaisseur. Assez élevée sous voûtes, elle est éclairée par des fenêtres en tiers-point, avec œils circulaires au-dessus de l'archivolte. D'ailleurs, nulle apparence de tribune ni de sanctuaire. La porte est percée près de l'angle, sur l'un des grands côtés, s'ouvrant ainsi au milieu d'une des six travées.

Les vignettes des manuscrits des xiv^e et xv^e siècles, qui représentent parfois des intérieurs de synagogues, leur donnent l'apparence d'une église catholique; mais les miniaturistes du moyen âge ne figuraient jamais un temple autrement, quel que fût le culte auquel il était affecté.

¹ « Philippus rex Francorum synagogas Judæorum per regnum suum destruere fecit, « et in plerisque ecclesias construi procuravit. » (Guillaume de Naugis, édit. de la *Soc. de l'hist. de France*, t. I, p. 75).

les procédés de rédaction adoptés par les auteurs et par les artistes de
 l'époque, ont un autre caractère, c'est qu'ils permettent de préciser au
 point de vue de la forme une ligne immédiate à la conception; et c'est à
 ces procédés que les deux monuments élevés pendant le moyen âge
 doivent leur physionomie particulière, leur fraîcheur de parti, leur
 nouveauté dans l'architecture depuis le xvi^e siècle, et surtout de nos jours.
 On le verra, l'architecture, apparue sous ses aspects les plus divers
 et sous un aspect si varié, et de détails sans rapport avec l'ensemble.

SYNAGOGUE, c. 1. Bien connu par ses colonnes religieuses des Juifs.
 Il existe de nombreuses synagogues en France pendant les premiers
 siècles du moyen âge. Philippe-Auguste, en 1182, les fit détruire ou con-
 vertir en églises. A Paris, par l'ordre du roi, on a détruit toutes les
 dans la ville; le roi par lettres données de sa main, permit à
 l'archevêque de Paris de faire ériger en église, sous le vocable de saint-
 Mandrier, le lieu où se tenait le tribunal de ces Juifs d'un
 époque postérieure au xvi^e siècle, et qui est remarquable par sa
 dans les parties de son architecture latérales. Il est à remarquer
 que ces monuments étaient les temples à l'extérieur, sans l'intérieur, le
 même possible l'édifice des populations catholiques.

Il existe à Worms une salle de ces écrivains, son mur est connu
 avant tout de ses auteurs. Il serait difficile de vérifier si, en effet, cet
 édifice a été primitivement bâti pour cet usage. C'est un vaisseau romain
 pour les six siècles de son existence, mais l'usage est resté le même
 certains monuments. Cette salle a, intérieurement, 9 mètres de large sur
 12 mètres de longueur de base. Les murs ont 1 mètre 10 centimètres
 d'épaisseur. Dans les deux bas-côtés, elle est élevée par des fenêtres en
 arc, avec des vitraux au-dessus de l'arcade. L'édifice, l'intérieur,
 offre une apparence de bâtiment de sanctuaire. La porte est percée dans
 le mur, sur l'arcade grande, s'ouvrait ainsi au milieu d'un des
 six bas-côtés.

Les vitraux, les mosaïques des xvi^e et xvii^e siècles, qui représentent
 parfois des figures de saints, sont souvent l'œuvre d'un
 artiste catholique; mais les mosaïques du moyen âge ne représentent
 mais un temple notamment, par ce que les colonnes et le toit affectent.

1. L'édifice est l'œuvre de l'architecte allemand, son style est
 de la période romane, c'est-à-dire l'architecture de Worms, qui de la fin
 du x^e au xii^e siècle.

